



## Press release

### Le consortium de câble sous-marin Africa Coast to Europe (ACE) signe un contrat historique à Paris

**Paris, le 5 juin 2010 – Le contrat de construction et de maintenance du projet de câble sous-marin ACE a été signé samedi 5 juin 2010.** Une cérémonie officielle a eu lieu à la Tour Eiffel à Paris en présence de ministres, de hauts représentants de plusieurs pays africains, du NPCA (ex-NEPAD), de l'ECOWAS et de la banque mondiale.

La connectivité de ACE sera un élément majeur du développement social et de la croissance économique de l'Afrique.

Les dix-neuf (19) signataires du C&MA sont Baharicom Development Company, Cable Consortium of Liberia, Companhia Santomense de Telecomunicações, Côte d'Ivoire Telecom, Expresso Telecom Group, France Telecom, Gambia Telecommunications Company, International Mauritania Telecom, Office Congolais des Postes et Télécommunications, Orange Cameroun, Orange Guinée, Orange Mali, Orange Niger, PT Comunicações, République de la Guinée Equatoriale, République du Gabon, Sierra Leone Cable Company, Sonatel et Sotelgui.

Long de 17000km, le câble à fibre optique s'étendra de la France à l'Afrique du Sud et sera opérationnel au premier semestre 2012. Il connectera 23 pays, soit directement pour les pays côtiers, soit via des liens terrestres pour les pays enclavés comme le Mali et le Niger.

ACE sera le premier câble sous-marin à atterrir en Gambie, en Guinée, en Guinée Equatoriale, au Libéria, en Mauritanie, en Namibie, en République Démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Sierra Leone.

Le câble ACE connectera également l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Espagne (Tenerife), la France, le Gabon, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Portugal, le Sénégal.

Le système ACE déploiera la technique de multiplexage en longueur d'onde (Wavelength Division Multiplexing : WDM), qui est la technique la plus avancée dans le domaine des

câbles sous-marins. Avec le WDM, la capacité du câble peut être augmentée sans intervention marine supplémentaire. Avec une capacité totale potentielle de 5.12 Tbps, le système supportera la nouvelle technologie 40Gbps dès sa mise en service, permettant de promouvoir les réseaux futurs ultra large-bande.

Le projet ACE représente un investissement global d'environ 700 millions de dollars. Le contrat de fourniture du système a été attribué à Alcatel-Lucent.

ACE sera complémentaire des câbles existants (SAT-3/WASC/SAFE, SEA-ME-WE.3, ATLANTIS 2, etc.) et offrira une excellente connectivité aux réseaux de télécommunications en Europe, aux Amériques et en Asie.

## Configuration du câble sous-marin ACE

1. Penmarch, France
2. Lisbonne, Portugal
3. Tenerife, Espagne
4. Nouakchott, Mauritanie
5. Dakar, Sénégal
6. Banjul, Gambie
7. Conakry, Guinée
8. Freetown, Sierra Leone
9. Monrovia, Libéria
10. Abidjan, Côte d'Ivoire
11. Accra, Ghana
12. Cotonou, Bénin
13. Lagos, Nigéria
14. Kribi, Cameroun
15. Bata, Guinée Equatoriale
16. Libreville, Gabon
17. Santana, Sao Tomé-et-Principe
18. Muanda, République Démocratique du Congo
19. Luanda, Angola
20. Swakopmund, Namibie
21. Le Cap, Afrique du Sud



### Contacts presse :

M. Julien Léger  
+33 (0)1 40 29 69 69  
[julien.leger@orange-ftgroup.com](mailto:julien.leger@orange-ftgroup.com)

M. Pamodou Gassama  
+220 996 1900  
[pmgassama@gamtel.gm](mailto:pmgassama@gamtel.gm)